



*Municipalité  
de St-Norbert*

## MUNICIPALITÉ DE SAINT-NORBERT

### SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

29 MAI 2017

Procès-verbal d'une séance extraordinaire du conseil municipal de Saint-Norbert tenue le lundi 29 mai 2017 à 18h00, au lieu ordinaire des séances, au 4 rue Laporte Saint-Norbert, à laquelle sont présents :

Monsieur le maire : Michel Lafontaine

Mesdames les conseillères : Jacynthe Leduc  
Lise L'Heureux

Messieurs les conseillers : Claude Thouin  
Jocelyn Denis

Les membres présents forment quorum sous la présidence de monsieur le maire, Michel Lafontaine.

Est aussi présente, madame Caroline Gagnon, directrice générale et secrétaire-trésorière.

#### **(1) Ouverture de la séance**

Monsieur le maire déclare la séance ouverte à 18h00.

#### **ADMINISTRATION**

2017-05-123

#### **(2) Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Jacynthe Leduc  
Appuyé par Claude Thouin

D'adopter l'ordre du jour tel que présenté ci-dessous :

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour de l'avis de convocation
3. Demande de subvention dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM)
4. Compensation pour l'annulation du camp de jour de Saint-Norbert – année 2017
5. Appel d'offres sur invitation pour le projet de pavage du rang Ste-Anne
6. Période de questions
7. Levée de l'assemblée

Monsieur le maire demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité des membres du conseil présents.

2017-05-124

#### **(3) Demande de subvention dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM)**

Considérant que M. le député provincial, André Villeneuve, a recommandé au ministère des Transports du Québec que soit allouée à la Municipalité de Saint-Norbert, la somme de 6 000 \$ dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM) ;

Considérant que la municipalité prévoit effectuer des travaux de remplacement de ponceaux et de revêtement mécanisé sur les chemins suivant : rang Sud et rang Ste-Anne.

#### **En conséquence et pour ces motifs :**

Il est proposé par Jocelyn Denis  
Appuyé par Claude Thouin



**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**29 MAI 2017**

*Municipalité  
de St-Norbert*

De transmettre, d'ici le 3 juin 2017, le formulaire de demande de subvention du ministère des Transports du Québec qui présente la nature et le lieu des travaux prévus par la Municipalité de Saint-Norbert dans le cadre du PAARM soit : des travaux de remplacement de ponceaux et de revêtement mécanisé sur le rang Sud et le rang Ste-Anne.

Monsieur le maire demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité des membres du conseil présents.

**2017-05-125**

**(4) Compensation pour l'annulation du camp de jour de Saint-Norbert – année 2017**

Considérant que la Municipalité de Saint-Norbert a pris la décision d'annuler le camp de jour 2017 lors de la première séance d'ajournement tenue le 16 mai 2017 sous la résolution 2017-05-119 ;

Considérant que les enfants doivent être inscrits dans un camp de jour d'une municipalité voisine en tant que non-résident ;

Considérant que les non-résidents doivent payer un tarif plus élevé ;

Considérant que le conseil avait prévu un budget pour la tenue du camp de jour cet été;

Considérant que le conseil municipal comprend les désagréments que la situation occasionne;

**En conséquence et pour ces motifs :**

Il est proposé par Lise L'Heureux

Appuyé par Jacynthe Leduc

Que le conseil municipal de Saint-Norbert rembourse, pour chaque enfant de Saint-Norbert inscrit dans un camp de jour voisin :

- la différence – multipliée par (2) deux - entre le coût qui aurait dû s'appliquer à Saint-Norbert (référence au coût de l'année 2016) et le coût défrayé pour l'inscription d'un enfant dans la municipalité voisine - que cette inscription soit pour huit (8) semaines, à la semaine ou à la journée;
- la différence pour le coût des sorties entre les résidents et les non résident;
- le coût du chandail à l'effigie du camp auquel l'enfant est inscrit ;

*Par exemple :*

<b>Options</b>	<b>Camp voisin</b>	<b>Saint-Norbert</b>	<b>Part payée par la municipalité</b>
8 semaines	400 \$	320 \$	80 \$ x 2 = 160 \$ / enfant
À la semaine	60 \$	40 \$	20 \$ x 2 = 40 \$ / enfant
À la journée	20 \$	12 \$	8 \$ x 2 = 16 \$ / enfant
Sortie	de 10 \$ à 30 \$	Inconnu	5 \$ (ici c'est la différence entre le coût résident et le coût non-résident) / enfant
Chandail	15 \$	15 \$	15 \$ / enfant

Que les remboursements seront versées pour les enfants de Saint-Norbert inscrits dans un camp de jour municipal, les coûts liés à un camp de jour spécialisé doivent être assumés entièrement par les parents;

Que les remboursements se feront sur présentation d'une copie du formulaire d'inscription et de la preuve de paiement qui devra être transmise à la municipalité au plus tard le 31 août 2017.

Monsieur le maire demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité des membres du conseil présents.



**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL  
29 MAI 2017**

*Municipalité  
de St-Norbert*

**2017-05-126**

**(5) Appel d'offres sur invitation pour les services professionnels (plans & devis et surveillance) pour le projet de pavage du rang Ste-Anne**

Considérant que la municipalité a reçu du ministère des Transports le 24 mai 2017, une réponse favorable à sa demande d'aide financière dans le cadre du Programme de réhabilitation du réseau routier local au Volet – Accélération des investissements sur le réseau routier local;

Considérant que le projet de la municipalité a été jugé potentiellement admissible à une aide financière pouvant atteindre un maximum de 50 % des dépenses admissibles;

Considérant que la Municipalité doit faire parvenir au Ministère dans les meilleurs délais :

- le bordereau de soumission signé par le plus bas soumissionnaire conforme (appel d'offres) ou l'offre de service détaillant les coûts (gré à gré);
- une résolution municipale indiquant le choix des prestataires de services et le coût des travaux à réaliser, ainsi que le mode de financement retenu;
- le cas échéant, le règlement d'emprunt et la lettre d'approbation de celui-ci par le ministère des Affaires municipales et de l'occupation du territoire.

**En conséquence et pour ces motifs :**

Il est proposé par Jocelyn Denis  
Appuyé par Lise L'Heureux

D'autoriser Tecni-Consultant à préparer le document d'appel d'offres sur invitation pour les services professionnels (plans & devis et surveillance) dans le cadre dudit projet;

D'autoriser le lancement de l'appel d'offres.

Monsieur le maire demande le vote.  
La résolution est adoptée à l'unanimité des membres du conseil présents.

**(6) PÉRIODE DE QUESTIONS**

**2017-05-127**

**(7) Levée de l'assemblée**

Il est proposé par Lise L'Heureux  
Appuyé par Claude Thouin

Que la séance soit levée à 18h20.

Monsieur le maire demande le vote.  
La résolution est adoptée à l'unanimité des membres du conseil présents.

\_\_\_\_\_  
**Michel Lafontaine**  
Maire

\_\_\_\_\_  
**Caroline Gagnon**, directrice générale  
secrétaire-trésorière

*Je, Michel Lafontaine, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.*

\_\_\_\_\_  
**Michel Lafontaine**, maire